

Avis officiels

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Avls officiels

Dépôt du matériel scolaire. — Les membres du corps enseignant sont priés de prévoir autant que possible tout le matériel qui leur est nécessaire pour le trimestre. Il nous arrive quelquefois, pour ne pas dire trop souvent, plusieurs commandes de la même école dans le même mois et même dans la même semaine. MM. les Instituteurs voudront bien remarquer que cette méthode ne facilite pas le travail du Dépôt, ni le règlement de compte avec les communes. Avec un peu de prévoyance et de bonne volonté, tout le monde s'en trouvera mieux.

Remarque importante. Toute commande non revêtue de la signature du Président de la Commission d'école sera écartée.

Le prix des boîtes de solides géométriques est de 7 fr. 50 et non de 5 fr. 50, comme il est indiqué par erreur dans le prix-courant.

L'Administrateur du Dépôt

*
**

La troisième édition de la 4^{me} série du *Cours gradué de calcul*, livret de l'élève, vient de sortir de presse. Dans cette nouvelle édition, il a été apporté des modifications dans les chiffres de quelques problèmes basés sur la statistique, afin d'y faire entrer des données plus récentes. Le *Guide* ne devant pas être réimprimé pour le moment, il a été fait, à l'usage des maîtres, un tirage spécial des problèmes qui ont subi des changements, en un feuillet détaché supplémentaire que l'on peut se procurer au Dépôt du matériel scolaire, pour le prix de cinq centimes.

*
**

MM. les membres du corps enseignant du canton de Fribourg sont priés de prendre bonne note de la communication suivante :

Pour que leur correspondance avec le Musée pédagogique soit exonérée de la taxe postale, il est nécessaire :

1^o De mentionner le caractère officiel de l'envoi par l'un des termes en usage : *officiel*, — *d'office*, — *affaire officielle* ;

2^o D'indiquer l'office expéditeur comme suit : *Ecole primaire (régionale, secondaire, etc.) de X...*, ou bien : *NN., instituteur (maître, professeur, etc.) à X...* Dans ce dernier cas, la désignation de la fonction est rigoureusement exigée ;

3^o Les colis postaux ne doivent pas excéder le poids de deux kilog.

D'autre part, nous avons le regret de porter à la connaissance de MM. les Instituteurs du Valais que la Direction fédérale des Postes a supprimé leur droit de correspondre officiellement avec le Musée pédagogique de Fribourg, soit directement, soit par l'intermédiaire de la Commission scolaire de leur localité respective. Par conséquent, ils voudront bien ne pas prendre en considération le *Communiqué* paru dans le N^o 4, page 96, du *Bulletin-Ecole*.

Nous comptons que des démarches seront faites à Berne au sujet de cette difficulté.

